Les postes à pourvoir et les candidatures

(par ordre alphabétique)

Barreaux + de 400 avocats : 6 postes à pourvoir

3 postes réservés aux femmes (dont un pour un mandat de deux ans)

3 postes réservés aux hommes (dont un pour un mandat de deux ans)

Candidats:

- Mme le Bâtonnier Sophie CAÏS, Barreau de Toulon
- Mme le Bâtonnier Marie-Christine DUTAT, Barreau de Lille
- Mme le Bâtonnier Christine MAZE, Barreau de Bordeaux
- M. le Vice-bâtonnier Fabien ARAKELIAN, Barreau des Hauts-de-Seine
- M. le Bâtonnier Nicolas BEDEL de BUZAREINGUES, Barreau de Montpellier
- M. le Bâtonnier Benoît PORTEU de la MORANDIERE, Barreau d'Aix-en-Provence

Barreaux de 100 à 400 avocats : 4 postes à pourvoir 2 postes réservés aux femmes 2 postes réservés aux hommes

Candidats:

- Mme le Bâtonnier Karine RIVOALLAN, Barreau de Saint-Brieuc
- Mme le Bâtonnier Dominique VIAL-BONDON, Barreau de Béziers
- M. le Bâtonnier Stéphane GIURANNA, Barreau d'Epinal

Barreaux – de 100 avocats : aucun poste à pourvoir

- M. le Bâtonnier Stéphane NESA, Barreau d'Ajaccio, sortant rééligible
- M. le Bâtonnier Jean THEVENOT, Barreau de Valenciennes

Barreaux d'Outre-mer : 1 poste à pourvoir

Candidats:

- M. le Bâtonnier Ahmed IDRISS ADOUM, Barreau de Mayotte
- M. le Bâtonnier Laurent PAYEN, Barreau de Saint-Denis de la Réunion

Les statuts de la Conférence, dans leur intégralité, peuvent être consultés et imprimés à partir du site www.conferencedesbatonniers.com